



18360

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
03 avril 2026

Date d'affichage
15 avril 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à 19 heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents : ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry,

Excusée : Mme TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** : COUBRET Marie-Noëlle

Numéro interne de l'acte : 2026-04-06-01

OBJET : Election des délégués des Syndicats intercommunaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le mandat des délégués aux Syndicats Intercommunaux expirant avec celui des conseillers municipaux, il convient de procéder au renouvellement de ces derniers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

ELIT les délégués, aux syndicats intercommunaux, suivants :

• **Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry Saint Amandois :**

Délégué titulaire : M. ROUYAT Thierry
Délégué suppléant : M. BONHEUR Pascal

• **SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN EAU POTABLE :**

Déléguée titulaire : M. COUBRET Jean-Marie
Délégué suppléant : M. ACCOLAS Didier

• **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE Du CHER (SDE 18) :**

Déléguée titulaire : Mme COUBRET Marie-Noëlle
Déléguée suppléante : Mme JOYAUX Caroline

- **Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire CHARENTON-SAULZAIS :**

Déléguée titulaire : Mme DURIS Béatrice
Délégué suppléant : M. CYPRES Damien

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 15/04/2026

ID : 018-211802459-20260413-2026040401-DE



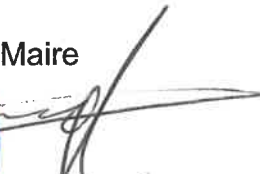
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CONSTRUCTION ET DE GESTION DES COLLEGES DE SAINT AMAND :**

- Délégué titulaire : M. CYPRES Damien
- Déléguée suppléante : Mme TOMCZYK Tatiana

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 20260406 reçu en sous-préfecture le 14 avril 2026.

Suivent les signatures,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAULZAIS LE POTIER

 Le Maire

Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance



Marie-Noëlle COUBRET